

**Annexe 16 : Courrier de validation du projet d'intervention de diagnostic d'archéologie préventive,
DRAC du Loiret, 15/12/2025**



**Direction régionale
des affaires culturelles**

La Préfète de région

Service régional de l'archéologie Centre-
Val de Loire

à

Affaire suivie par :
Clotilde BÉOUTIS
02.38.78.85.74.

Service de l'archéologie préventive du département du Loiret
Département du Loiret

clotilde.beoutis@culture.gouv.fr

45945 ORLEANS

Références : 25/cb/ds/2668

ORLEANS, le 15 DEC. 2025

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Réception et validation d'un projet d'intervention de diagnostic archéologique

Références : SULLY-SUR-LOIRE (LOIRET), Le Climat des Châtaigniers
PA0453152500002
Votre courrier du

Vous m'avez transmis le projet d'intervention détaillant la mise en œuvre du diagnostic d'archéologie préventive prescrit par l'arrêté du 16 octobre 2025.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 5 décembre 2025.

Je vous informe que ce projet d'intervention est conforme à ma prescription.

En application de l'article R.523-30 du code du patrimoine, il vous revient désormais d'adresser à l'aménageur un projet de convention précisant les conditions de réalisation du diagnostic conformément à l'article R.523-31 du même code.

Je vous rappelle également que vous devez me transmettre une copie de la convention dès sa signature et que vous êtes tenu de me faire connaître les dates de début et de fin du diagnostic au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération.

Sur ce point, je vous invite, tout comme l'aménageur, à être attentif au respect des délais fixés par l'article L.523-7 du code du patrimoine afin d'écartier tout risque de caducité de ma prescription.

Pour la Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie adjoint
Thierry LORHO



Signé électroniquement par
Thierry LORHO
Le 15/12/2025 à 11:05